

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES FEMMES DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

Marie-Claude SAOÛT

Respecter la Parole inspirée, c'est à la fois tenir compte des versets qui portent le plus directement sur un sujet et recueillir les autres données pertinentes, plus diffuses et dispersées, moins explicites et didactiques peut-être, mais fort importantes pour orienter l'interprétation. On l'a trop négligé dans le débat « féministe » et Marie-Claude Saoût entreprend à remédier à ce manque.

Après avoir reçu une formation de biologiste, puis fréquenté un institut biblique, Marie-Claude Saoût a servi comme missionnaire en Afrique. Elle a ensuite fini de « s'équiper » par des études à la F.L.T.E. – où elle est restée et remplit un ministère varié.

Dans son article, face aux textes apostoliques, de 1 Corinthiens 14.33b-36 et 1 Timothée 2.11-12, Jacques Buchhold souligne que : « L'impression qui se dégage des textes du Nouveau Testament milite pour la prise de responsabilité des femmes au sein de l'Église¹. »

Afin d'alimenter notre réflexion sur le rôle et la responsabilité des femmes dans l'Église, nous nous proposons donc de reprendre quelques-uns de ces appuis bibliques. Cependant, nous ne voulons pas entrer dans la problématique du ministère pastoral féminin, sujet certes très intéressant mais que nous laisserons aux « spécialistes ».

Nous essaierons plutôt d'apporter quelques lumières sur ces textes, de dégager quelques pistes de réflexion et quelques principes qui nous semblent importants.

Les évangiles

Contrairement à la littérature profane de l'époque, le Nouveau Testament traite les femmes avec beaucoup de déférence et les citations faisant référence à des femmes y sont assez nombreuses². Jésus lui-même manifeste, contrairement aux rabbins et à la tradition juive, une sollicitude particulière envers les femmes (plusieurs miracles ou exemples de foi concernent des femmes). Il s'adresse à elles sans préjugés (Jn 4, la Samaritaine), les accepte dans son entourage, les enseigne sans faire de différence avec les hommes et nombreuses sont celles qui n'hésitent pas à bousculer les conventions sociales de l'époque pour suivre Jésus et participer activement à son ministère. Si nous définissons le disciple comme celui qui apprend et sert le Seigneur, alors nombreuses sont les femmes de l'entourage de Jésus qui méritent ce titre.

C'est aussi à une femme que Jésus apparaît pour la première fois après la résurrection. À ce sujet, il convient de noter que ce sont les femmes que Jésus mandate pour aller dire aux disciples qu'il est ressuscité et cela dans une culture où la parole d'une femme n'était pas considérée comme recevable ni digne de foi en tant que témoignage (Mt 28.1-8 ; Lc 24.11).

Le livre des Actes

Des femmes étaient également présentes à Jérusalem dans la chambre haute avec les disciples³ et le jour de la Pentecôte. Après le discours d'Étienne en Actes 8, tout comme les

¹ Voir article de J. Buchhold dans ce même numéro.

² Citons par exemple Mt 8.14-15 ; Mt 27.55-56,61 ; Mc 5.21-34,35-43 ; 15.40-41 ; Lc 4.24-26 ; 7.11-17 ; 8.1-3 ; 10.38-42 ; 13.10-17 ; 21.1-4 ; Lc 24 ; Jn 4.7-42. Sans oublier Marie, la mère de Jésus.

³ Ac 1.14,15. Il est à noter que dans ce groupe d'environ cent-vingt personnes, seule l'identité de trois groupes spécifiques est mentionnée, les onze apôtres, les femmes, la mère et les frères de Jésus.

hommes, elles furent persécutées et jetées en prison (Ac 8.3) et nous pouvons donc légitimement penser qu'elles étaient du nombre de « ceux qui avaient été dispersés et qui allaient de lieu en lieu, en annonçant la bonne nouvelle de la parole » (Ac 8.4).

Lydie, marchande de pourpre originaire de la ville de Thyatire (Ac 16), semble avoir été la première conversion en Europe et sa maison devint très vite le lieu de prière et de rencontre pour l'Église naissante de Philippe.

À Joppé⁴⁽⁴⁾, une femme – littéralement une femme disciple, Tabitha (encore appelée Dorcas) – « faisait beaucoup de bonnes œuvres et d'aumônes » (Ac 9.36). Son ministère était, semble-t-il, si important qu'à sa mort les disciples n'hésitèrent pas à faire chercher Pierre de passage à Lydda (éloignée d'environ vingt kilomètres) afin qu'il vienne chez eux toutes affaires cessantes. Pierre pria pour elle et Tabitha revint à la vie (Ac 9.40).

À Césarée (Ac 21.8-14), Philippe, l'un des sept diacres choisis en Actes 6, avait quatre filles qui prophétisaient.

Le prophète est celui qui parle au nom de Dieu. Dans l'Ancien Testament, les prophètes, en réponse à une vocation, annonçaient la volonté divine à leurs contemporains. Ils dénonçaient, parfois avec sévérité, les infidélités du peuple et celles des dirigeants. Ils pouvaient aussi annoncer ce que Dieu ferait dans l'avenir pour son peuple. Ainsi ils prophétisèrent la destruction d'Israël, celle de Jérusalem, l'exil à Babylone, le retour d'exil, la restauration et la venue du Messie.

Dans l'Église primitive, « celui qui prophétise parle aux hommes : il édifie, il exhorte, il encourage... il instruit » (1 Co 14.3,31). Il faut, dit S. Bénétreau⁵, « distinguer, sans les opposer et en admettant des interférences, le don de prophétie et celui d'enseignement. Le docteur apporte une parole structurée, progressive, nourrie de l'Écriture et de la tradition relative au Christ, et il sollicite l'attention intelligente des auditeurs, alors que le prophète reçoit des messages ponctuels (qui passent par son intelligence, 1 Co 14.24-25) destinés à guider la marche de la communauté et qui demande simplement l'obéissance ».

Selon Paul, la prophétie est un don de première importance qui doit être authentique et exercé « selon l'analogie de la foi », « en accord avec la foi » (Rm 12.6).

Nous savons bien peu de choses sur les filles de Philippe, aussi nous ne nous hasarderons pas à tirer des conclusions (voir 1 Co 11.5) ; néanmoins, il faut prendre bonne note que dans l'Église primitive des femmes pouvaient prophétiser et il ne nous semble pas souhaitable de minimiser ni de restreindre le sens de ce terme à d'éventuelles visions pour la communauté.

Paul, Romains 16

Parmi ses *compagnons d'œuvre (sunergos)*, selon la propre expression de l'apôtre, nous retiendrons Phœbé (Rm 16.1,2), Prisca ou Priscille (Rm 16.3-5), Évodie et Syntyche (Ph 4.2,4), Marie (Rm 16.6), Junia (Rm 16.7), Tryphène et Thryphose (Rm 16.12).

S. Bénétreau⁶ rapporte dans son commentaire une étude intéressante de P. Lampe soulignant que vingt-six des vingt-huit personnes mentionnées le sont nominativement. Deux d'entre elles, Aristobule et Narcisse, ne semblent pas être chrétiennes. Parmi les vingt-six chrétiens, huit femmes sont mentionnées. Ce rapport de huit contre dix-huit change fortement la lumière des précisions fournies quant à leur engagement dans l'Église. Il devient alors de six femmes (Prisca, Marie, Tryphène et Tryphose, Persis, Phœbé) contre six hommes (Andronicus, Junias, Urbain, Apelles et Rufus) et même de sept femmes contre cinq hommes si l'on considère, comme nous allons le voir, Junia comme un prénom féminin. Lampe se

⁴ Port sur la Méditerranée, aujourd'hui Jaffa.

⁵ Samuel BÉNÉTREAU, *L'épître de Paul aux Romains*, t. 2, C.E.B., Vaux-sur-Seine, Édifac, 1997, p. 145.

⁶ *Op. cit.*, p. 262.

pose deux questions à ce sujet : « Le rôle des femmes à Rome dans les années cinquante était-il nettement plus important qu'à la fin du siècle... ou la situation romaine était-elle exceptionnelle et peu représentative des pratiques dans l'ensemble du christianisme primitif ? »

Pour saluer le ministère de plusieurs de ces collaboratrices (Marie, v. 6, Tryphène et Tryphose v. 12, Persis v. 13), Paul utilise le verbe grec *kopiaô*, traduit généralement par « travailler, se donner de la peine ». C'est ce même verbe que Paul emploie pour parler du ministère de Timothée, de Barnabas, de Tite et celui de tout autre compagnon d'œuvre (1 Co 15.58) y compris le sien (1 Co 15.10).

Nous retrouvons ce même verbe en 1 Corinthiens 16.16 où Paul exhorte les Corinthiens à être soumis, à obéir, à se laisser diriger par « de telles personnes ». En 1 Thessaloniciens 5.12 Paul recommande d'avoir pour elles des égards et de les respecter et en 1 Timothée 4.10 et 1 Timothée 5.17, le verbe *kopiaô* est utilisé en relation avec le ministère de la parole – « peine à la parole et à l'enseignement ». Travailler et se donner de la peine ne fait donc pas toujours et exclusivement référence à un travail « manuel », comme en Actes 20.34,35 et il ne faudrait surtout pas se limiter à cette interprétation quand il s'agit du ministère des femmes.

Phœbé

« Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est *diakonos* de l'Église de Cenchrées, afin que vous la receviez en notre Seigneur d'une manière digne des saints, et que vous l'assistiez dans les choses où elle aurait besoin de vous, car elle a donné aide (*prostatis*) à plusieurs et à moi-même » (Rm 16.1-2).

Le terme grec *diakonos* signifie « ministre, serviteur ». Il est employé à propos d'hommes et de femmes chargés d'un service particulier dans l'Église. S. Bénétreau, dans son commentaire sur l'épître aux Romains⁷, souligne que « la qualité de *diakonos* offre un champ sémantique très large.../... et qu'il serait insuffisant de traduire ici ce terme par servante... » car, semble-t-il, Phœbé était un membre éminent de l'Église de Cenchrées où elle exerçait un ministère reconnu par tous. Elle était « *diakonos* » et « *prostatis* ».

La fonction de diacre est reconnue dans le Nouveau Testament, elle est mentionnée tout comme celle des évêques en Philippiens 1.1 et 1 Timothée 3.8-13. Selon les épîtres pastorales, diverses exigences concernent ces deux groupes et il ne semble pas que la capacité d'enseigner soit requise des diacres. Créée en Actes 6 pour vaquer au « service des tables », cette fonction semble cependant avoir très vite été dépassée par Étienne et Philippe.

Tout en reconnaissant qu'il est difficile de déterminer avec précision les responsabilités de Phœbé dans l'Église de Cenchrées, il semble opportun de traduire *diakonos* par « diaconesse » et non pas par « servante » sous prétexte qu'elle est une femme. Il n'est d'ailleurs pas à exclure qu'en 1 Timothée 3.11 « les femmes » soient des diaconesses et non les épouses des diacres comme certaines traductions le laissent penser.

Prostatis : ce mot traduit par « aide » dans plusieurs versions ne se rencontre qu'une seule fois dans le Nouveau Testament. « Le masculin *prostatès* désigne des personnes riches et influentes qui deviennent des patrons, des protecteurs d'associations dans le monde hellénistique⁸. » Le terme n'appartient pas au vocabulaire religieux mais est utilisé pour désigner au sens légal « celui qui représentait les étrangers privés de garanties juridiques⁹ ». Si ce titre ne donne pas à Phœbé une place particulière dans l'Église de Cenchrées, il explique peut-être en quoi elle est venue en aide à beaucoup et même à Paul et pourrait être traduit par « protectrice » (peut-être aussi à cause d'une situation sociale enviable).

⁷ *Op. cit.*, p. 259-260.

⁸ *Op. cit.*, p. 260, note 1.

⁹ Voir la note © Nouveau Testament TOB.

Prisca¹⁰, femme d'Aquila, encore appelée Priscille, semble également avoir compté parmi les « compagnons » de Paul pendant son ministère (Ac 18.18). Selon Actes 18.26, il semblerait que les deux époux aient exercé un ministère d'enseignement notamment à Éphèse, auprès d'Apollos, homme pourtant « versé dans les Écritures ». Son nom est mentionné six fois dans le Nouveau Testament dont quatre fois (Ac 18.18,26 ; Rm 16.3 ; 2 Tm 4.19) avant celui de son mari (Ac 18.2 ; 1 Co 16.19) soit parce qu'elle était plus dynamique et plus impliquée que ne l'était Aquilas, soit parce qu'elle avait un meilleur rang social que lui (Aquila comme Paul était faiseur de tentes).

Junia (Junias)¹¹

« Saluez Andronicus et *Junian*, mes parents et mes compagnons de captivité, éminents parmi les apôtres et qui ont même appartenu au Christ avant moi » (Rm 16.7).

À cause du titre d'apôtre, plusieurs considèrent l'accusatif *Junian* comme un prénom masculin. Cependant, comme le fait remarquer S. Bénétreau, le masculin *Junias* ne se trouve nulle part ailleurs ; aussi est-il recommandé de le considérer comme un féminin et de voir dans Andronicus et Junia un couple comme l'étaient Prisca et Aquilas. Comme ils ont appartenu au Christ avant Paul, ce dernier les considère comme des apôtres et même des apôtres éminents et nous ne devons pas succomber à la tentation de traduire « éminents *aux* yeux des apôtres » afin de contourner la difficulté que représente le titre d'apôtre attribuée à une femme. Reste néanmoins la difficulté de savoir ce que le terme *apostolos* signifie.

En dehors des douze apôtres, choisis et envoyés par Christ, Paul utilise également ce mot pour lui-même lorsqu'il parle de sa vocation. Il implique alors une rencontre personnelle avec le Ressuscité et son envoi en mission. Le titre est aussi utilisé pour Jacques (Ga 1.19) et Barnabas (Ac 14.14) et même plus largement en 1 Corinthiens 15.6-7 pour désigner tous ceux qui ont vu le Ressuscité. Enfin, le terme désigne aussi ceux qui sont envoyés par une communauté, en quelque sorte des « chargés de mission » (2 Co 8.23).

Dans le cas d'Andronicus et de Junia, c'est probablement à titre de témoins zélés de la première heure que Paul fait référence à eux en tant qu'apôtres éminents.

Enfin, nous citerons Évodie et Syntyche qui ont « combattu avec Paul pour répandre l'Évangile » (Ph 4.2-3) et qui ont donc, selon toute vraisemblance, fait œuvre d'évangélistes.

Les Pastorales

Il nous semble également opportun de mentionner le ministère des veuves. Souvent, ces femmes se retrouvaient sans ressources et totalement démunies si elles n'avaient pas de famille. Très rapidement l'Église veilla sur elles et un statut spécial leur fut même accordé. Paul, en 1 Timothée 5.9-10, explique qui étaient ces « vraies veuves » inscrites sur le rôle. Elles devaient être âgées de plus de soixante ans, fidèles au Seigneur, et connues pour leur zèle et leur service envers les saints. Mais l'Église ne se contente pas de veiller sur leur bien-être, elle leur confie aussi un ministère particulier en son sein. Elles devaient enseigner les jeunes femmes, vaquer à la prière et être responsables du bien-être de ceux qui étaient dans le besoin. Leur engagement ne devait pas être pris à la légère (1 Tm 5.13-16) ; c'est sans doute pourquoi Paul recommande aux jeunes veuves de se marier par crainte qu'un jour elles n'arrivent à délaisser le service qui leur est confié. Cette pratique perdurera un certain temps dans l'Église primitive et nous en trouvons des témoignages en dehors du Nouveau Testament comme l'atteste Tertullien¹² : « Elle va visiter les frères dans les réduits les plus pauvres, elle se lève la nuit pour prier et assister aux solennités de l'Église. Elle se rend à la table du

¹⁰ S. BÉNÉTREAU, *op. cit.*, p. 261.

¹¹ *Op. cit.*, p. 262

¹² C. SPICQ, *Les Pastorales*, t. 1, coll. Études bibliques, Paris, Gabalda, 1969, p. 535.

Seigneur et pénètre dans les prisons pour briser la chaîne des martyrs, pour répandre l'eau sur les pieds des saints. S'il vient un frère étranger, elle prépare sa maison pour lui donner l'hospitalité. »

En conclusion

La Michna et le Talmud, écrits entre le deuxième et le quatrième siècles et principales sources d'information sur le judaïsme, nous donnent une image bien négative des femmes. Tout comme les esclaves et les païens, elles n'avaient pas accès à l'enseignement. En outre, elles ne pouvaient pas se mêler aux hommes dans la synagogue, n'avaient pas accès aux lieux les plus saints dans le temple et n'étaient pas membres de l'assemblée.

L'attitude de Jésus marque donc une réelle rupture avec l'enseignement des rabbins. Bien sûr, il y a toujours plusieurs façons d'interpréter les faits, mais les disciples eux-mêmes à plusieurs reprises nous aident à comprendre combien le comportement de Jésus envers les femmes s'écartait de la norme de l'époque. Ils s'étonnèrent de sa conversation avec la Samaritaine (Jn 4.4-26), manifestèrent leur indignation lorsqu'une femme se permit, en public, de lui oindre les pieds avec un parfum de grand prix (Mt 26.6-13), et à maintes occasions, essayèrent d'éloigner de lui femmes et enfants (Mt 15.21-28). Les chefs religieux, de même, prirent souvent ombrage de l'attitude de Jésus envers les femmes (Lc 13.15-16 ; Jn 8.2-11).

Il nous semble, contrairement à ce que la théologie féministe tente de démontrer, que l'Église primitive a assez bien suivi le courant insufflé par Jésus et ceci malgré les passages très souvent cités de l'apôtre Paul¹³ qui, si l'on n'y prend garde, font de lui un « anti-féministe sauvage¹⁴ ». Cependant, bien qu'il soit difficile d'établir avec précision les responsabilités attribuées aux femmes dans le Nouveau Testament, nous ne pouvons nier le fait que leur rôle n'était pas minime et que plusieurs d'entre elles ont exercé un ministère important et reconnu par l'Église.

Par ailleurs, Paul lui-même encourage chacun, sans distinction de race ou de sexe, à exercer, pour l'édification de tous, les dons qu'il a reçus du Seigneur (Ép 4.12). En Romains 12.6-8, Éphésiens 4.11 et 1 Corinthiens 12.7-11, Paul donne la liste de ces dons sans jamais mentionner que certains sont réservés aux hommes ou refusés aux femmes.

Un autre principe qu'il nous semble important de respecter pour une juste interprétation de certains passages, c'est l'harmonisation de la traduction et de l'interprétation d'un même terme. Les traducteurs ont parfois fait preuve d'un certain « sexisme » donnant à un terme grec son sens faible lorsqu'il s'agissait d'un homme. Ce fut le cas, par exemple, avec l'interprétation de *diakonos* différemment traduit « servante » ou « diacre » selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes.

Enfin, il convient aussi de noter que les exemples rencontrés dans le Nouveau Testament nous présentent des femmes de tous les âges, mariées, célibataires ou veuves, et que Paul, toujours lui, semble, quant à leur ministère, recommander aux femmes de rester célibataires ou veuves (1 Co 7.8). En dehors d'une plus grande disponibilité pour le service (1 Co 7.32-33), cela résoudrait peut-être aussi, du moins en partie, le problème de la soumission et de l'autorité au mari...

(Mis en forme en octobre 2007 ; mis en ligne avec l'autorisation de l'auteur)

¹³ Voir l'article de Jacques Buchhold dans ce même numéro.

¹⁴ Cité par Anne BROWN, *Mesdames acceptez nos excuses*, coll. Sentier, Québec, La Clairière, 1997, p. 116, qui s'oppose à un tel point de vue.